

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE FORMATION DE LICENCE
PROFESSIONNELLE EN GENIE CIVIL DE
L'ÉCOLE SUPERIEURE DE GENIES
(ESGE/ SA)**

L'équipe d'évaluation :

-Pr. Ibrahima Khalil CISSE, Président

-Dr. Abibou CISS

-M. Papa Jean Manivar SOW

Signature

Pour l'Equipe, le Président

Novembre 2016

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'Ecole.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	3
3. Description de la visite sur le terrain.....	3
4. Appréciation de l'Institut aux regards des standards du référentiel.....	4
5. Points forts de l'Ecole.....	11
6. Points faibles de l'Ecole.....	12
7. Appréciations générales sur l'Ecole.....	13
8. Recommandations à l'Ecole.....	13
9. Recommandations à l'ANAQ SUP.....	14
10. Proposition d'avis	14

Introduction

L'Ecole Supérieure de Génies (ESGE) a été autorisée à dispenser ses formations le 23 mars 2004 sous l'agrément n°002/AG/ME/DES du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Après quelques années de fonctionnement, l'Ecole a demandé en juillet 2015 un agrément définitif conformément aux dispositions du décret n°2011-1030 du 25 juillet 2011 portant statut des établissements privés d'enseignement supérieur.

Par décision N°000018/MESR/ANAQ-Sup/SE/RAF du 19 avril 2016, l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) a mandaté une équipe d'experts afin de procéder à l'évaluation du programme de formation en Licence de Génie civil de l'ESGE SA ; l'équipe était composée du Pr Ibrahima Khalil Cisse (Président), du Pr Abibou Cissé et de l'ingénieur en Génie civil et responsable de bureau d'études techniques Papa Jean SOW.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'Ecole

L'ESGE est un établissement privé d'enseignement supérieur bénéficiant, depuis mars 2004 d'une Autorisation d'ouverture et de l'agrément définitif N° 000975/MESR/DGES/DESP/DSQ du 13 août 2014 sous l'appellation Ecole Supérieure de Génies (ESGE). Son siège social est à Dakar, rue 13 Liberté V Immeuble 5658.

L'Ecole prépare les étudiants aux diplômes de Licence en Génie Civil dont l'autorisation d'ouverture est référencée N° 001638/MESR/DGES/DESP date du 04 novembre 2015

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-SUP. Tous les standards ont été renseignés. Le rapport est donc complet et informatif. Tous les éléments de preuve annoncés dans le rapport ont été mis à disposition des évaluateurs.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions. En effet, l'équipe de direction et les membres du personnel de l'école ont fait montre d'une entière disponibilité à l'endroit des experts évaluateurs.

Conformément à l'agenda prescrit par l'ANAQ-sup, la visite a débuté par un entretien avec l'équipe de direction.

L'équipe d'experts a démarré sa visite à 08h 50 mn environ. Le Directeur de l'école, Dr Papa Aly SOW dit Amadou a présenté l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup à ses collaborateurs et collègues qui interviennent à l'ESGE (Directeur des études, Responsable du Programme, Enseignants, Personnel Administratif Technique et de Service).

Le travail a débuté sous la Présidence du Professeur Ibrahima Khalil CISSE qui a rappelé le programme de travail de la journée, les objectifs de la mission assignée aux experts de l'ANAQ-Sup, les attentes des uns et des autres et le parcours que subira le rapport des experts.

Après la présentation de tous les acteurs, le Directeur des études, responsable du programme a déroulé une présentation suivie de questions réponses. Ensuite l'équipe s'est entretenue respectivement avec des représentants des enseignants (avant la pause déjeuner à 14h30 mn) des Personnels Administratifs et de Service (PATS) et des Etudiants.

L'après-midi a été consacrée à la visite guidée des locaux de l'école et à une synthèse orale des activités de la journée, faite par le Président de l'équipe d'experts.

3.2 Appréciation de la visite sur site

La visite s'est déroulée dans une très bonne ambiance sans aucune difficulté. La Direction de l'école n'a ménagé aucun effort pour un franc succès de la mission des experts de l'ANAQ-Sup. La leçon apprise est que le personnel de cette école travaille dans une parfaite harmonie pour mener à bien le travail de formation dévolue à cette structure de formation de techniciens du bâtiment.

4. Appréciation de l'Institut aux regards des standards du référentiel

Champ 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: *Le programme d'études est régulièrement dispensé*

Depuis la création de la licence professionnelle en 2011, le programme d'études est dispensé de façon régulière aux étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

La formation de Licence professionnelle en Génie Civil (LGC) a pour mission de former des licenciés dans les domaines des infrastructures, du bâtiment et des travaux publics. De par sa formation généraliste et transdisciplinaire, le licencié issu de cette spécialité, possède une base scientifique large et dispose de véritables outils de conception performants et polyvalents.

Cela lui confère toutes les qualifications d'un cadre moyen (gestion technique et financière, droit, communication, dimension humaine, etc.). La formation de LGC est ancrée dans de solides bases en sciences fondamentales. La formation s'appuie sur un programme pédagogique pour permettre à chaque étudiant d'acquérir les connaissances scientifiques, techniques, technologiques, fondamentales et de développer ses capacités d'analyse et de synthèse. Celle-ci est complétée par l'intégration professionnelle progressive en entreprises et ce, à travers divers stages et projets.

Le programme d'étude et de formation est en parfaite adéquation avec la mission de l'ESGE.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Les objectifs de formation et d'apprentissage du programme ont été établis en concertation avec le monde professionnel et/ou socio-économique.

L'existence de preuves (PV de réunions ou autres documents) de la mise en place d'un comité/conseil pour aider l'institution à ajuster sa formation aux besoins du monde professionnel est une réalité

Cependant, l'inclusion de stages dans le cursus de formation n'est cependant pas une réalité puisque le taux de placement en stage est faible et non évalué ; ce volet gagnerait à être renforcé ; il n'existe pas de liste des lieux de stage jointe au rapport d'auto-évaluation.

Il a été constaté également que le plus souvent, il n'existe pas de contrat de stage. Il n'existe aucun élément de preuve pouvant prouver que l'institution effectue des visites sur les lieux de stages pour ses étudiants.

Le processus qui permet aux étudiants d'exprimer leur opinion sur l'enseignement et les études est à saluer et à renforcer.

Le dispositif mis en œuvre pour assurer la qualité du programme d'études, est à saluer.

Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal. Cependant les contenus des cours ne correspondent pas à ce qui est annoncé dans les maquettes (syllabus).

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.*

Le Personnel d'Enseignement contribue activement à la conception, au développement et à l'assurance qualité du programme d'études. Il n'y a pas de personnel de recherche et cela ne semble pas être la vocation de la formation

Le suivi de la vie pédagogique de la formation de LGC ne semble pas être assuré par un Conseil de Département qui serait composé par le chef de département, les enseignants permanents du département, un représentant des PATS, un représentant des étudiants.

Les décisions issues des réunions de conseil pédagogique ont fait l'objet de procès-verbaux présentés dans les tableaux d'affichage du service administratif de l'ESGE et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les réunions du conseil de département ne semblent pas se tenir régulièrement. En tous cas, on dénote l'absence de procès-verbaux officiels. En plus, les étudiants ne sont pas toujours conviés et il n'existe pas de document officiel explicitant les processus et les responsabilités. En conséquence, il est fortement recommandé de régulariser cette situation

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Le Personnel d'Enseignement contribue activement à la conception, au développement et à l'assurance qualité du programme d'études. La plupart étant des professionnels, ils ont largement contribué au processus décisionnel. Cependant, il n'y a pas de personnel de Recherche. Cependant, si les étudiants peuvent participer au développement et à l'assurance qualité du programme d'études, le règlement et la liste des personnes impliquées avec le formulaire d'évaluation des enseignements etc., doivent être produits. Il n'a pas été produit d'éléments de preuve sur les sondages effectués auprès des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. Grâce à la mise en place d'une cellule qualité (appelée CeQua) réelle ; cependant d'autres éléments de preuve (Fiche ou rapport d'évaluation, PV de réunion d'exploitation du rapport etc.) devraient être produits. Le dispositif mis en œuvre pour assurer la qualité du programme d'études devrait être matérialisé par :

- la signature d'une charte de bonne conduite par les étudiants au moment de l'inscription ;
- le règlement intérieur (fixant les conditions d'organisation des contrôles de connaissances et examens).

Les éléments de preuve suivants devraient être produits :

- la charte de bonne conduite ;
- le règlement intérieur de l'ESGE ;
- le règlement d'assiduité de l'ESGE ;
- la note de service portant création de la commission assurance qualité.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas encore systématique ou n'a pas fait l'objet d'élément de preuve.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Les programmes disposent de maquettes structurées, établies aux normes et objectifs du LMD.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Les modules enseignés tournent autour d'Unités d'Enseignement (UE) bien orientées et adaptées à la formation d'Ingénieurs. Les étudiants pourront à la fin de leur formation intégrer n'importe quelle structure œuvrant dans les métiers du bâtiment et des Travaux Publics.

Cependant l'effectivité des stages est un handicap. Le plus souvent il n'existe pas de contrat entre l'entreprise et l'étudiant stagiaire.

Le contenu du cours est présenté sous forme d'exposés magistraux généralement avec un support Power Point. La structuration du cours est énoncée en respectant le syllabus. Durant le cours, quelques problèmes sont résolus de façon participative avec les étudiants en leur présentant des études de cas en lien avec la thématique étudiée. En plus des Travaux Dirigés (TD) et des Travaux Pratiques (TP), des Travaux Personnels de l'Etudiant (TPE) sont souvent adressés aux apprenants.

Des projets tutorés ou des séances d'exposés en classe sont effectués par les étudiants et

corrigés par les enseignants afin de permettre aux apprenants de tester leurs connaissances. Les étudiants sont évalués sur toutes les UE de la maquette. Pour chaque EC, il faut au moins une note de contrôle continu et une note d'examen. Les contrôles continus se font sous forme de devoir surveillé et le ratio enseignement-travail personnel de l'étudiant est de 2/3 pour l'enseignement en présentiel et 1/3 pour le travail personnel. Un Bureau d'Insertion et de Relation avec les Entreprises (BIRE) est créé pour accompagner les étudiants dans la recherche de travail ; ceci est très louable mais malheureusement ce service ne dispose pas encore des outils de performances indispensables malgré la volonté et l'engagement réels de son responsable.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

Les taux de réussite par unité d'enseignement ne sont pas systématiquement calculés. Par contre, lors des délibérations de fin de semestre, le jury peut se pencher sur des cas spécifiques, comme par exemple lorsqu'une unité d'enseignement constitue un facteur d'échec pour un nombre élevé d'étudiants.

Les conditions d'obtention des attestations sont clairement définies et communiquées aux étudiants. La liste des étudiants autorisés à disposer de leurs attestations est publiée à la suite de la délibération présidée par le Directeur des études.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

La formation LGC présente un taux de réussite satisfaisant. Cependant, les statistiques sur les taux d'insertion sont inexistantes. Le programme n'a pas encore enregistré de faible taux de réussite justifiant la modification des maquettes ou la prise de dispositions particulières.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

L'Ecole Supérieure de Génies (ESGE - SA) dispose d'un corps professoral composé d'universitaires, de professionnels et autres. L'essentiel de ce corps enseignant a une expérience d'une dizaine d'années au moins. Ils sont généralement recrutés sur la base de leur CV qui permet d'apprécier leur expérience d'enseignement.

Le nombre d'enseignants permanents est cependant peu élevé parce qu'étant pour l'essentiel

des professionnels voulant garder leur autonomie ; on ne peut juger de leur qualification scientifique et de leur compétence puisqu'ils ne sont pas enseignants de profession ;

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Les maquettes du programme font apparaître clairement les volumes horaires et ainsi est déterminé le nombre d'heures alloué au PER.

Le nombre d'heures effectivement consacré par le PER à l'enseignement est mis en exergue par les emplois du temps et les cahiers de textes. Il n'y a de charge administrative, de recherche et d'expertise, cela n'étant pas la vocation de l'ESGE.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03: *La mobilité du PER est possible.*

Il n'existe pas à l'heure actuelle, dans le cadre d'un partenariat formel entre universités, un programme spécifique de mobilité pour les PER.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.*

Les conditions d'admission dans le programme sont contenues dans le règlement intérieur et les conditions d'admission de l'établissement, sur les fiches de renseignement et le site de l'école. Elles sont basées sur :

- L'obtention du Baccalauréat scientifique ou technique, ou tout autre diplôme admis en équivalence pour l'accès en L1
- la validation des crédits (au moins 42/60) de la L1 pour l'accès en L2
- la validation des crédits de la licence L1 et la validation des crédits (au moins 42/60) de la L2 ou l'obtention d'un BTS, DTS, DUT, DUES pour l'accès en L3.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

La proportion de femmes n'est pas fournie et les échanges avec les étudiants révèlent un taux relativement faible. Cependant, il est à noter qu'il n'y a aucune discrimination liée au genre dans le processus de sélection des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Au stade du développement de la formation, il n'y a pas encore d'échanges d'étudiant(e)s avec d'autres institutions universitaires même si le système permet d'emprunter des passerelles académiques.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04: *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.*

L'encadrement des étudiants est fait de manière assez adéquate en termes de ressources humaines disponibles. Cet encadrement est assuré au niveau pédagogique par un chef de département qui coordonne en relation avec le Directeur des Etudes, une équipe d'enseignants. Pour la rédaction des mémoires, les étudiants bénéficient de l'encadrement des enseignants. Un secrétariat, pour les aspects administratifs et financiers, est à la disposition des étudiants. L'encadrement des mémoires est pris en compte dans le sondage effectué au niveau des étudiants. Par ailleurs, des séries de consultations sont parfois organisées auprès des étudiants.

Les étudiants peuvent prendre conseils sur leurs études auprès du Directeur des Etudes, du chef de département et des autres enseignants selon leur domaine de compétence. Sur les autres aspects, ils leur sont loisible de s'adresser au secrétariat qui si de besoin peut les orienter vers le Directeur

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

Le programme est intégré dans le système d'ensemble de l'institution qui a mis en place un bureau d'insertion et de contact avec les entreprises. Ce Bureau établit la liste des employeurs potentiels et leurs contacts, ainsi que diverses informations sur les mécanismes d'insertion. L'école a élaboré une liste de ses diplômés, cependant elle ne détient pas toutes les données les concernant et pour certains le contact est perdu ou s'obtient via d'autres étudiants. Cette situation devrait pouvoir être amélioré.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

S'agissant des locaux, ils ne sont pas souvent aux normes du fait qu'ils n'étaient pas initialement conçus pour servir de locaux pédagogiques (salles de classes et laboratoires). Les équipements pédagogiques sont insuffisants et souvent tributaires de partenaires extérieurs, cela n'est pas à rendre le département toujours fonctionnel, performant et autonome.

Les gros problèmes de la formation sont l'insuffisance et la non-conformité des infrastructures (salles de classes, de TP) ; le matériel disponible concerne les autres départements de l'ESGE. un plan stratégique est annoncé mais les éléments de preuve ne sont pas fournis.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts de l'Ecole

- Le programme d'étude dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal ;
- La formation s'appuie sur un programme pédagogique pour permettre à chaque étudiant d'acquérir les connaissances scientifiques, techniques, technologiques, fondamentales et de développer ses capacités d'analyse et de synthèse ;
- Des syllabus uniformisés, bien structurés et informatifs ;
- Le Personnel d'Enseignement contribue activement à la conception, au développement et à l'assurance qualité du programme d'études ;
- Les modules enseignés tournent autour d'Unités d'Enseignement (UE) bien orientées et adaptées à la formation d'Ingénieurs ;
- Des projets tuteurés ou des séances d'exposés en classe sont effectués par les étudiants et corrigés par les enseignants afin de permettre aux apprenants de tester leurs connaissances.
- Les étudiants sont évalués sur toutes les UE de la maquette. Pour chaque EC, il faut au moins une note de contrôle continu et une note d'examen. Les contrôles continus se font sous forme de devoir surveillé ;
- Existence de quelques enseignants permanents ;
- Le nombre d'heures effectivement consacré par le PER à l'enseignement est mis en exergue par les emplois du temps et les cahiers de textes ;

- Les conditions d'admission dans le programme sont contenues dans le règlement intérieur et les conditions d'admission de l'établissement, sur les fiches de renseignement et le site de l'école. Elles sont basées sur :
 - L'obtention du Baccalauréat scientifique ou technique, ou tout autre diplôme admis en équivalence pour l'accès en L1 ;
 - la validation des crédits (au moins 42/60) de la L1 pour l'accès en L2 ;
 - la validation des crédits de la licence L1 et la validation des crédits (au moins 42/60) de la L2 ou l'obtention d'un BTS, DTS, DUT, DUES pour l'accès en L3.
- Existence d'un bureau d'insertion et de contact avec les entreprises qui établit la liste des employeurs potentiels et leurs contacts, ainsi que diverses informations sur les mécanismes d'insertion ;
- Mission clairement définie
- Caractère intégrateur et sous régional de l'école qui compte 19 nationalités
- Motivation et engagement du personnel PER et PATS
- Plan stratégique ambitieux pour la période 2015-2025
- Confiance de l'Etat du Sénégal qui y oriente des nouveaux bacheliers
- Satisfaction des étudiants
- La cohérence de l'offre de formation avec les termes de l'agrément provisoire reçu du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche.
- Un réseau internet et un site web fonctionnels.
- La propreté de l'environnement et des locaux.
- Bonne aération naturelle des locaux
- Multiplicité des possibilités d'accès à l'édifice
- Système de Prévention Sécurité Incendie existant et à jour ;
- Existence d'un plan d'évacuation d'urgence des locaux avec affichage à tous les paliers de l'édifice
- Existence de laboratoires de TP fonctionnels
- Beaucoup d'efforts consentis sur le balisage (la visibilité de l'école, édification d'un totem en face de l'école)

6. Points faibles de l'Ecole

- Absence de plan de formation du PATS
- Insuffisance des Travaux pratiques sur le site de à l'Ecole

- Des déficiences en matière de production des statistiques sur l'efficacité interne et l'efficacité externe.
 - L'inexistence de partenariats formels avec les institutions nationales d'enseignement supérieur et les milieux socioprofessionnels.
 - Le manque d'enseignants permanents.
- L'absence de formation continue du personnel administratif et technique.
- L'absence de salles et d'équipements de travaux pratiques pour une structure de formation scientifique et technique.
- L'absence de salle de documentation et de lecture.
- Locaux inadaptés pour une école (l'école occupe les niveaux 3 et 4 d'un immeuble à usage d'habitation) et les extensions en cours (à la terrasse) pour augmenter la capacité d'accueil ne présagent pas de la mise en œuvre du plan de développement stratégique 2015-2025 annoncé verbalement par la Direction.
- L'absence d'aménagements et de services destinés aux personnes en situation d'handicap.

7. Appréciations générales du programme

L'Ecole possède des points forts et a satisfait à certains standards du référentiel. Cependant, des faiblesses importantes ont été notées au niveau de la conformité des locaux, l'absence ou l'insuffisance des équipements scientifiques, l'insuffisance des ressources documentaires. L'établissement gagnerait à renforcer son équipement pour mieux assurer ses charges de travaux pratiques à l'école.

8. Recommandations à l'Ecole

Produire régulièrement les indicateurs de l'efficacité interne et externe de l'Ecole.

Nouer des accords de partenariat formels avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et s'affilier aux structures de gestion des ressources documentaires de ces institutions.

Réaliser l'auto-évaluation des programmes de formation en utilisant les référentiels de l'ANAQ-SUP.

Développer des stratégies pour aider les étudiants à obtenir des stages en dotant le BIRE des moyens adéquats.

Faire un effort de recrutement d'enseignants permanents.

Faciliter l'accès des locaux aux personnes vivant avec un handicap moteur.

9. Recommandations à l'ANAQ SUP

Nous suggérons à l'ANAQ SUP d'organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour l'auto-évaluation des programmes d'études.

10. Proposition d'avis

Au regard du rapport d'auto-évaluation du programme d'études de la Licence Professionnelle en Génie Civil et de la visite effectuée sur le site de l'ESGE de Dakar et malgré les réponses apportées par l'équipe de direction aux conclusions du rapport provisoire, les experts évaluateurs externes ont proposé d'un commun accord :

AGREDITATION REFUSEE

ANNEXE

Personnes rencontrées

I. Direction

M. papa Aly dit Amadou SOW , Directeur Général

Atou SALL , Directeur des études

Oustasse Abdoulaye SALL ,Président comité de pilotage

Gilles KOSSO ILECKO , membre du comité de pilotage

Mamadou Baidy SOW, membre du comité de pilotage

Maguette FALL (Mme DIOP), membre du comité de pilotage

II. Personnel Administratif, Technique et de Service

Mme Awa Sakho Faye, Assistante administrative

Mme Amy Lo GAYE, Chef de la scolarité

III. Enseignants

Amadou Habib KANE

benjamin GOMIS

Ousmane FALL

IV. Etudiants

Mame Diarra DIOP

Aida SAMB

Dulcenia Ribero DAGRACIA

Serigne Darou SECK

Mame Thierno DIOUF

Mamadou SOW

Fatoumata Binetou BA